
DESTINATAIRES : Tout le personnel du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Kathy Malas, directrice de la recherche, de l'innovation et de l'apprentissage et responsable de la stratégie organisationnelle de l'IA responsable et éthique

DATE : 17 mars 2025

OBJET : **Utilisation responsable de l'Intelligence artificielle (IA)**

L'intelligence artificielle (IA) offre un grand potentiel pour améliorer nos pratiques cliniques et administratives. Cependant, son utilisation doit se faire de manière responsable, en tenant compte des enjeux éthiques, de confidentialité et de fiabilité des informations.

Le Pôle d'innovation de la Direction de la recherche, de l'innovation et de l'apprentissage (DRIA), a le plaisir de vous annoncer le lancement d'un **document balisant l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) au sein du CISSSMO**. Aligné sur nos valeurs de bienveillance, de collaboration, d'engagement, d'audace et de cohérence, il vise à renforcer notre mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de notre communauté.

Les principales sections de ce document, intitulé **Principes et consignes pour une utilisation responsable de l'intelligence artificielle**, couvrent :

- Une introduction à l'IA et l'IA générative (IAG) et l'exploration d'une approche responsable et équilibrée dans l'utilisation des outils d'IA dans notre domaine.
- Les bonnes pratiques et consignes pour une utilisation responsable des outils d'IA, qu'ils soient publics ou sécurisés. Cela inclut des exemples de pratiques autorisées et non autorisées dans l'utilisation des outils publics d'IAG, ainsi que des recommandations pour l'utilisation de solutions d'IA avec des renseignements de santé, personnels et confidentiels.
- Les évaluations et certifications nécessaires dans le choix des outils d'IA.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce document et comptons sur votre collaboration pour appliquer ces consignes dans vos pratiques quotidiennes. Vous pouvez accéder au document sur l'intranet: [Principes et consignes pour une utilisation responsable de l'intelligence artificielle](#). À noter que ce document est évolutif et que des mises à jour seront effectuées régulièrement.

Les équipes qui désirent confirmer si une solution d'IA est conforme ou qui souhaitent adopter une solution d'intelligence artificielle (IA) doivent solliciter l'aide du pôle d'innovation en remplissant le formulaire [Demande de soutien - Pôle Innovation](#). Pour toute autre question connexe, veuillez nous contacter à innovation.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca.

Une activité **Midi Innovation** sera organisée pour présenter le document et faciliter son appropriation. Détails à venir.

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, veuillez [cliquer ici](#) pour accéder à la page Intranet offrant des ressources supplémentaires pour approfondir vos connaissances.